



AMt-MaPi/ Philippeville, le 20 mars 2024

BEAUMONT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information-Consultation de Solre-Saint-Géry

Salle de Solre-Saint-Géry
le 19 mars 2024

Présents : 8 personnes dont 3 élus et 2 agents FRW

- **Mesdames et Messieurs :**
Mr Philippe HANSEL
Mme Fanny LUST
Mr Cédric SEVRIN

- **Pour la Commune de Beaumont :**
Mr Bruno LAMBERT, Bourgmestre
Mme Béatrice FAGOT, Echevine en charge du PCDR
Mr Geoffrey BORGNIET, Conseiller communal

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Mme Anne MAITRE, Agent de Développement
Mr Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mr Lambert. Il remercie les villageois s'étant déplacés pour cette réunion et présente les Agents de Développement de la FRW. Il détaille les actions citoyennes en cours sur la commune :

- Il y a d'une part les actions citoyennes initiées dans un cadre légal ; comme la CCATM.
- D'autre part et sur initiative communale, il y a les commissions thématiques telles que le PCDN pour le développement de la nature ou encore des commissions citoyennes centrées sur l'énergie, le bien-être animal, etc. La Commune a également lancé une série de comités participatifs dans chaque village ayant droit à une somme de 1000€ pour mettre en place un projet villageois. Il manquait une commission propre à la ruralité, raison pour laquelle la commune s'est lancée dans une Opération de Développement Rural, chapeautée par Mme Fagot.

Pour les Opérations de Développement Rural, il cite l'exemple de Froidchapelle qui en est à sa troisième ODR et qui a déjà un certain nombre de projets aboutis qui ont vu le jour sur son territoire. Le produit final de ce processus appartiendra aux citoyens puisqu'ils sont au cœur de la démarche. Mr Lambert quitte la séance pour rejoindre ses obligations communales.

Partie « Information »

Mme Maître débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'Opération de Développement Rural (ODR) et ses caractéristiques principales ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les partenaires impliqués ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- le subventionnement des projets ;

Suite à cette partie informative présentée par les Agents de Développement de la FRW, un participant s'interroge sur la manière dont les subsides sont répartis dans le futur PCDR de la Commune. Chaque projet aura la possibilité d'être subventionné soit par le DR, soit par une autre source de financement. Du côté du Développement rural, chaque projet pouvant prétendre à un subventionnement pourra faire l'objet, individuellement, d'une demande de convention respectant les plafonds de subventionnement.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant donc de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Solre-Saint-Géry et l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Il leur demande quels mots leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Village mort
- Vie associative
- Potentiel architectural et associatif
- Patrimoine exceptionnel
- Bucolique
- Un des plus anciens villages

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à la vie à Solre-Saint-Géry **aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Solre-Saint-Géry ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Un médecin (mais seulement un spécialiste) • Biodiversité (Hantes) • Présence RAVeL • Ligne de bus • Restaurant haut de gamme • Seul kiosque de l'entité • La Hantes, l'enclume, zone natura 2000, ... (cadre naturel) • Richesses patrimoniales (manoir, château des forges, vieux moulin, 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de commerce de proximité • Bâtiments inoccupés • Obstructions de certains sentiers publics

Points positifs	Points négatifs
maisons, marbre, sentiers intervillages, murs d'enceinte des jardins spécifiques à Solre-saint- Géry...) <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une école 	

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Solre-Saint-Géry demain**. Mr Pilati demande quelle(s) est(ont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur du kiosque • Rénovation des bâtiments inoccupés • Taxation des bâtiments inoccupés • Conserver les paysages et les beautés naturelles • Plus de vie (cohésion sociale, activités pour enfants, ...) • Activités autour de la Hantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'éoliennes • Devenir un village dortoir • Manque de cohérence architecturale

La consultation se poursuit alors par un « travail personnel ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 5 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cing thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Garder notre patrimoine • Patrimoine • Patrimoine bâti • Bonne gestion • Garder la nature (rivière, etc) • Nature • Biodiversité • Traitement égal des citoyens • Mobilité (transports en commun, etc) | <ul style="list-style-type: none"> • Sentiers • Vie associative et culturelle +++ • Le vivre ensemble • Lieu de partage • Convivialité • Mobilité sportive bien pensée • Paysage • Folklore |
|--|---|

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Solre-Saint-Géry. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Il y aurait un espace pour enfants (jeux).*
- *Il y aurait la conservation du patrimoine exceptionnel dans l'architecture des anciennes maisons en harmonie avec le patrimoine naturel (jardins emmurés en pierre) /conservation des sentiers qui relient les hameaux/valorisation des lieux-dits par des petits écriteaux explicatifs sur l'étymologie/remettre un lieu de partage (café-petite restauration) pour créer des rencontres villageoises/conservation des paysages en se battant contre l'implantation des éoliennes.*
- *Ce serait un village rénové avec des routes bien entretenues et une vie culturelle, associative et commerçante.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 4 priorités formulées :

- *Le vivre ensemble*
- *Préserver tous les points précédents et la qualité de vie, la nature, en n'autorisant pas l'implantation d'éoliennes dans les zones de grands intérêts naturels/préserver, entretenir et rénover le patrimoine et petit patrimoine*
- *Quelle tristesse de voir s'implanter un champ d'éoliennes qui surplombera la vallée de la Hantes*
- *Une mise en valeur des richesses patrimoniales du village*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement poursuivent la séance en rappelant aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs) et leur demandent de bien vouloir compléter un document d'évaluation de la séance.

Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de donner leur avis sur l'organisation de la séance. 5 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mot de remerciements de Mme l'Echevine

Après avoir remercié les habitants pour leur participation active à la réunion, Mme Fagot lève la séance et les invite à un verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Anne MAITRE – Matteo PILATI

Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

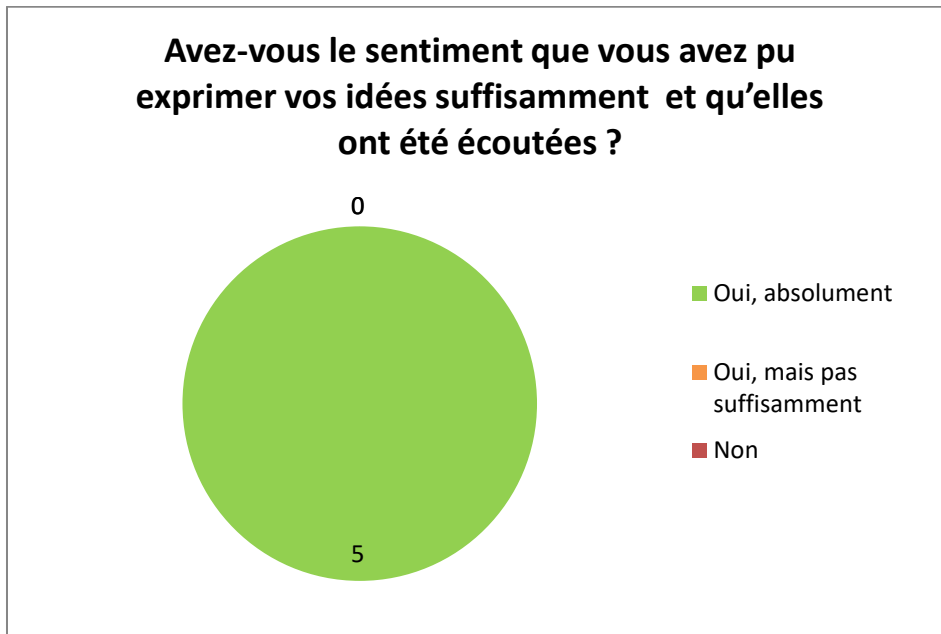
a.maitre@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 5 participants à la séance d'IC de Solre-Saint-Géry.

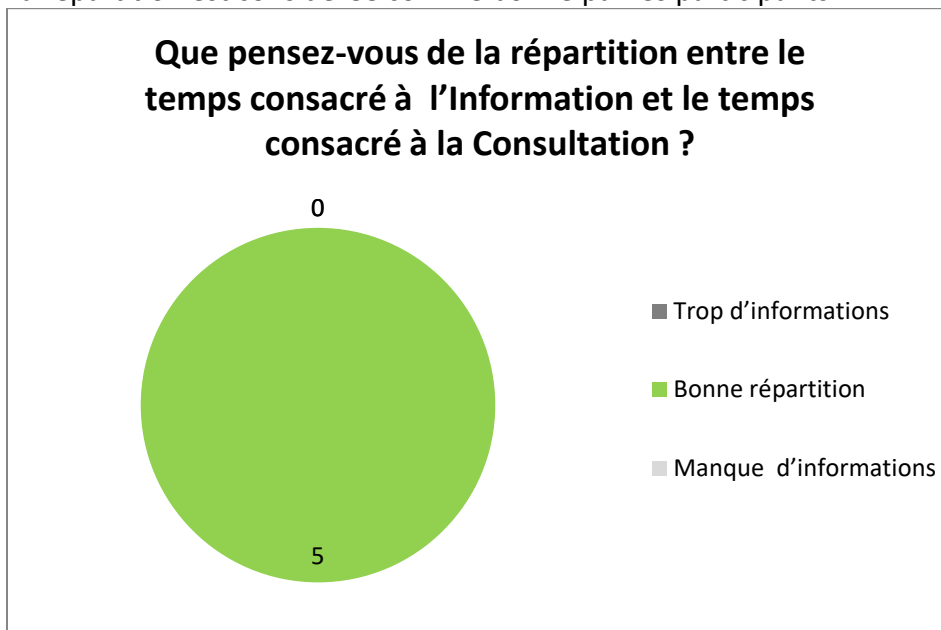
A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

La totalité des participants estiment avoir pu s'exprimer.



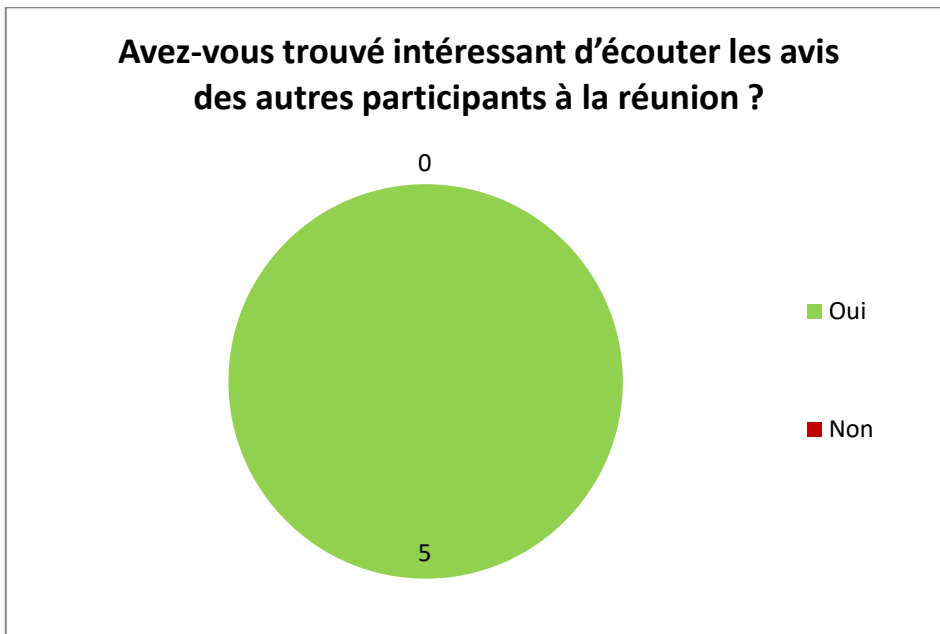
A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

La répartition est considérée comme bonne par les participants.



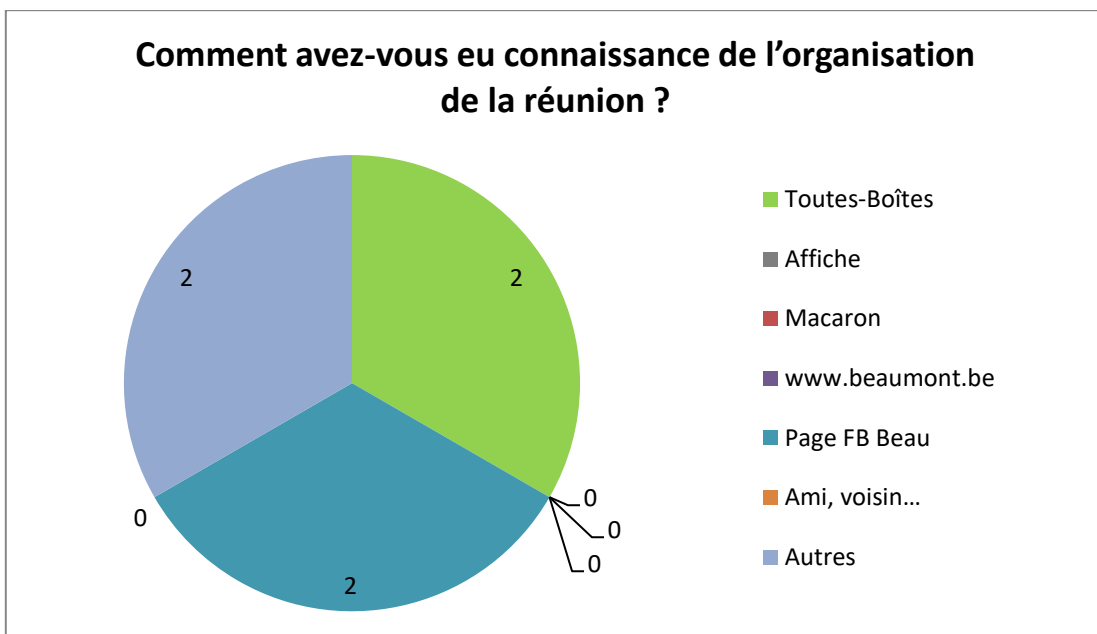
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion?' :

Tous les participants ont trouvé intéressant d'entendre l'avis des autres participants. Certains participants notifient le fait d'avoir pu s'exprimer tout en entendant les différents points de vue de leurs voisins.



Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

2 participants ont été informés de la réunion par le toutes-boîtes, dont une a également reçu l'information par la page Facebook communale. Une autre personne a pris connaissance également via la page Facebook communale et deux autres personnes par « d'autres » sources, à savoir : de par sa fonction pour un participant et via mail pour un autre.



L'appréciation générale peut être qualifiée de **très positive** comme le montre ce dernier graphique.

